L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 OCTOBRE 1878. 52me Année

BUFFUM & LISBET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI 3 OCTOBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Placide J. Specr, au No 156 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne, meubles.

RALLIEMENT.

Le parti républicain s'est grandement mépris sur la raison qui a donné lieu à la formation de l'Association Conservatrice des Citoyens à la Nouvelle-Orléans. Cette Association n'a jamais eu pour but d'affaiblir le parti démocrate ou de le combattre. Au contraire, elle a voulu le fortifier et lui donner des titres solides à la confiance du peuple en lui imposant la nécessité de choisir de bons candidats. L'association conservatrice n'a pas émis non plus la prétention de contrôler les nominations d'Etat. Elle approuve celles qui ont été faites pour le Congrès, et les nominations pour la Législature dépendent entièrement des paroisses sur lesquelles l'association conservatrice n'entend exercer aucune action. Elle réserve donc son influence pour les nominations de ville. Les citoyens conservateurs, membres de cette association, veulent honnêtement garantir la Nouvelle-Orléans du choix de ces hommes, dont l'intérêt n'est que faiblement lié à l'intérêt public, et qui, une fois en possession d'une position municipale, s'appliquent exclusivement à en user de manière à se faire des sinécures et des amis pour une autre élection. L'Association repousse les politiciens de profession; sachant par expérience qu'on ne peut rien en attendre de bon. Ils, dans les temps ordinaires ne ne peuvent faire beaucoup de mal parce qu'ils se bornent le plus souvent à exploiter la situation dans leur intérêt propre sans y ajouter rien de bien dangereux, ils sont funestes dans les temps difficiles parce qu'ils résistent à tout projet de modification ou de réforme dont peut dépendre l'avenir de la cité. Il y a des moments où la *status quo* ne suffit pas ; le moment où nous sommes en est un de ce genre. Les citoyens conservateurs qui voient la ville accablée de maux dont les plus grands sont encore les maux administratifs, parce qu'ils ont une durée d'institution et de permanence, ne peuvent en concentrer de la réponse de ces officiers publics qui semblent vous dire triomphalement : nous laisserons la situation telle que nous l'avons prise, et nous ne l'avons pas aggravée.—Cela signifie qu'ils n'ont rien fait pour en sortir ni pour l'améliorer. Or, c'était ce qu'ils devaient faire, car de l'avis de tout le monde la situation actuelle est intenable. Il nous faut donc des hommes d'un autre esprit et d'une autre trempe : il nous faut des hommes entièrement animés de l'ambition du bien public, ne comptant pas sur ce qu'ils pourront acquérir de bénéfice pour eux, et n'ayant en vue que les avantages résultant de leurs travaux pour la communauté. Ces avantages doivent être leur but suprême et leur seule visée.

Nous avons souvent exposé dans ces colonnes le plan général qu'il faudrait adopter et suivre avec énergie et persistance pour faire d'une ville très pauvre une ville très riche, et pour la faire passer de l'agonie, où elle expire, au mouvement qui lui rendrait la vie et la prospérité. Tous les bons citoyens comprennent comme nous que le temps de cette résurrection est arrivé, et que nous devons tous y travailler de concert ou périr. C'est là l'œuvre que l'association conservatrice a en vue, et l'œuvre à laquelle doivent se rallier les hommes de tous les partis qui ont un intérêt bien ou la communauté. Beaucoup sans doute appuieront les efforts de l'association conservatrice, bien que cette association ne prime et ne veuille porter aux élections que des candidatures amies de la démocratie. Beaucoup d'autres n'agiront pas ainsi et tâcheront au contraire de profiter de ce qui leur paraît être une scission dans le parti démocrate, bien que cette scission n'ait aucune réalité, ainsi que nous venons de l'expliquer. Les principes du parti démocrate restent les mêmes pour toutes les fractions ; la seule différence entre elles consiste dans le choix des candidats et tout annonce que les intentions des citoyens conservateurs prévaudront en ce sens que le parti démocrate nommera lui-même des candidats assez recommandables pour que les hommes ayant à cœur les véritables intérêts de la cité puissent s'y rallier.

Cette préoccupation de l'Association conservatrice, préoccupation si sage et si mesurée, n'encourage pas moins quelques chefs du parti républicain en national, ce qui est la même chose, à lancer des manifestes et des programmes invitant les membres de ce double parti, qui n'en est pas plus fort pour cela, à s'unir partout à ceux qui sont comme eux étant opposés au parti démocrate, afin de lui arracher le pouvoir de quelque manière que ce soit. Il est bien entendu que les radicaux n'abdiqueront pas leurs opinions pour cela. Ils les garderont saines et sauves, (elles sont si belles) et ne donneront que leurs votes. C'est déjà trop, mais c'est un sacrifice que la nécessité impose et auquel il faut se résoudre. Le mot d'ordre adressé aux Radicaux est donc de voter partout pour les indépendants ou pour les anti-démocrates, excepté dans les districts où il y a chance de faire passer des Radicaux, auquel cas, le vote du parti radical leur appartient sans exception. Le grand point est de battre le parti démocrate, et devant cet objet suprême tout autre considération doit être écartée.

Ce qui donne le plus dans ce programme, ce n'est pas l'ambition désordonnée qui le caractérise, les républicains veulent naturellement ressaisir ce qu'ils ont perdu, mais c'est l'illusion de ses hommes qui après avoir plongé l'Etat et la ville dans la position de ruine où ils se trouvent, s'imaginent qu'on leur confiera le soin de les sauver tous deux, quand le parti démocrate, libre cependant vis à vis du passé, ne peut y suffire. Vraiment, cette illusion dépasse toute borne, et si nous n'étions sous les yeux le programme du président du comité central républicain, nous ne pourrions y croire. Mais cette persistance dans la lutte sera un bien pour nous. Le parti démocrate verra le nécessité de faire de bonnes nominations et de se rallier à des candidatures considérables dont le succès, selon nous, ne pourra faire l'objet d'un doute.

Pittsburg Anthracite et Cannel au plus bas prix chez Hy. J. Montagnet.

17*

On vient par un avis inséré plus loin, que le Dr J. R. de Villeneuve vient de se démettre de ses fonctions de vice-président et de médecin de l'Association homœopathique de secours, et qu'il a transféré son cabinet de consultations à son domicile, No 86 rue Bourbon, où on le trouvera tous les jours de 9 heure à 10 heure de l'après-midi.

Vient en entrant de Sporting House, de Londres :

Un fils, ému la main dans la poche de son voisin, se démenait pour tempérer des raisons des explications impossibles.

—Pourquoi tant mentir, lui dit le juge avec bienveillance, n'avez-vous pas un avocat ?

La Chambre de Commerce.

Le manie des délibérations est, on ne peut le nier, poussée jusqu'à l'extrême aux Etats-Unis, et l'on connaît beaucoup de gens pour qui les discussions parlementaires sont un véritable besoin. Il n'y a pas de mal en cela en aucun cas et il en peut résulter parfois un grand bien. Les Chambres de commerce, par exemple, ne s'occupent pas uniquement du but de leur mission, mais les sujets qu'elles traitent, bien que très souvent étrangers au commerce, n'en ont pas moins une actualité de premier ordre et un intérêt considérable pour le milieu où elles se réunissent.

On comprend qu'à la Nlle-Orléans, pour parler de ce qui nous concerne, le commerce ne suffise pas pour faire de cette ville une rivale des villes du Nord qui sont tout à la fois commerçantes et manufacturières. Il faut donc s'appliquer à la doter de ce qui lui manque pour en faire une ville à rassembler et indépendante, jusqu'à un certain point, des produits ruraux de l'Etat. Telle est la question dont s'occupait notre chambre de commerce à sa dernière séance.

Tous les membres convenaient que la présence d'une population stable serait un élément solide de prospérité et qu'on ne l'obtiendrait pas sans l'établissement de manufactures fournissant à la classe ouvrière une occupation constante et rémunérative. Le climat de la Nlle-Orléans ne fait pas obstacle à ces établissements, et les toiles de coton qu'on tisse actuellement à l'ancienne fabrique citée dans le voisinage des casernes prouvent suffisamment la développement que prendrait cette industrie si on pouvait lui consacrer les capitaux nécessaires.

Un des membres de la chambre, pour montrer que le Sud et la Nlle Orléans étaient capables de rivaliser avec le monde dans le tissage des toiles de coton, a dit que les produits, sortant de l'ancienne fabrique restaurée, étaient de beaucoup supérieurs aux articles étrangers, et aussi à meilleur marché, et que les propriétaires fabricants avaient réalisé un bénéfice de 25 à 30 pour cent sur l'argent investi dans la fabrique. Il est vrai qu'ils avaient été obligés de se livrer à certains frais pour remplacer les machines importées par de nouvelles machines américaines, mais le changement ayant été opéré, le travail de fabrique est devenu facile et le bénéfice certain. Quant à la vente, elle est rapide, et les tissus de coton ont un prix plus courant et plus régulier que le coton, le sucre ou le riz.

Un autre membre de la chambre, voyant le succès qu'avait obtenu son collègue à démontrer l'avantage d'une fabrique pour tisser le coton produit en Louisiane, a voulu enchérir sur lui en parlant de l'avantage qu'il y aurait à cultiver le ver à soie, à dévider le cocon et à faire des tissus avec ces fils brillants. Il a assuré qu'un industriel demeurant dans le sœur du second district, avait élevé assez de vers et fait assez de soie pour en vendre pour $400 dans le sud de la France où cette soie a été regardée comme très fine et tout à fait supérieure.

Mais cette histoire n'a pas été accueillie avec la même crédulité que celle du coton. Pour faire assez de soie pour en vendre pour $400 on 2 mille francs dans le sud ou dans le nord de la France, la soie n'y fait rien, il aurait fallu que cet industriel eut eu une magnanerie aussi vaste qu'une quinzaine de maisons réunies et qu'il eut à sa disposition la feuille de 400 ou 500 gros mûriers ; et qui a vu cette magnanerie et ces mûriers ? Personne. Mais ce qui est un conte aujourd'hui peut-être une réalité dans 20 ou 30 ans, et il est bon d'en parler d'avance afin d'encourager l'industrie.

La correspondance suivante est une nouvelle preuve de la vive sollicitude avec laquelle M. Léon Bellaguet s'occupe des souffrances de ses compatriotes atteints de l'épidémie à la Nlle-Orléans. Il avait déjà leur estime ; il aura désormais leur affection :

TÉLÉGRAMME.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Intérieur, à Washington.

La Nouvelle-Orléans, le 26 septembre 1878.

Je vous supplie de ne pas oublier "l'Union Française." L'Association Howard dit qu'elle a suffisamment de ressources. Pourtant elle a rejeté ma demande de fonds, seule assistance dont nous ayons besoin, vu que nous soignons et entretenons nos malades jusqu'à complète guérison ou les enterrons nous-mêmes.

La Société Catholique de Secours nous a envoyé hier cinq cents dollars.

LEON BELLAGUET,
Consul de France intérimaire,
Président Honoraire de l'Union Française.

Ministère de l'Intérieur,
Washington,
27 septembre 1878.

M. Léon Bellaguet,
Président Honoraire de "l'Union Française à la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Je reçois votre télégramme du 26 courant.

En réponse j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus un chèque de cinq cents dollars ($500), portion des souscriptions de Paris pour les malheureux atteints de la fièvre jaune. Vous distribuerez cette somme de la manière qui vous semblera réaliser le mieux les intentions des souscripteurs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur.

WM. M. EVARTS.

Annexe.

Chèque sur New-York de $500, daté du 27 septembre 1878.

LOUISIANE.

Pour celui qui parcourt la longue distance qui nous sépare du marais Carlin, jusqu'aux confins du Lac Arthur, un magnifique panorama s'offre à l'œil de calme, du beau, du pittoresque. Nos mœurs académiques présentent une étude diverse et variée qui tient en roman et nos prairies, nos champs fertiles adressent sans fin un flot d'immigration. Sans toutefois comparer nos terres avec celles de la fertile vallée du Mississippi nous pouvons, comme le professeur Tice avec son système météorologique, prédire pour notre paroisse un avenir prospère, car sans vouloir nous toujours ici d'un bon climat et possédons un bon terrain d'alluvion. Il s'agit de travailler ; l'homme vraiment laborieux peut se créer une douce aisance, tout en cultivant les fruits de la liberté jusqu'à ses dernières limites. Cette année sera une année exceptionnelle dans notre paroisse et depuis la guerre pareille récolte n'a poussé sur le sol de la paroisse Vermillion. Que voyons-nous partout, l'habitant heureux et pleinement récompensé de la sueur versée sur cette mère nourricière que nous qualifions de coton, de terre ; elle s'est montrée prodigue la bonne mère de famille a suppléé à ceux de ses enfants qui n'ont pas craint de labourer ses entrailles. Du maïs, il y en a partout, dans chaque maison, dans chaque cabane, de riz, que en avons pour nos propres besoins et pour plusieurs années encore ; quant aux cultures de coton, nous en avons aussi, car les étincelles ne sont mentionnées complètement. Les cannes sucrières par un temps favorable poussent à vue d'œil. Nous comptons sur un bon rendement, quoi que une notable diminution de sucrerie. Nous espérons, dans un avenir prochain rivaliser avec bon nombre de paroisses. Nous espérons et confions-nous en la divine Providence, chacun a ses vœux vers le Tout-Puissant, remercions Notre Suprême d'avoir si supérieurement pourvu à nos besoins et conservé notre paroisse du terrible fléau qui sévit aujourd'hui dans notre cité de la Nouvelle-Orléans.

Nous vous remercions, Monsieur, de vos vœux vous marquait dernier. Un comité Sunday a eu lieu à l'Eglise Catholique de la paroisse, on fut la Vicaire-Général Mgr. Mollet, notre curé, du devoir d'assister à ses vœux. Hommage au Catholique !

Monsieur d'Abbeville, paroisse Vermillion, le 20 septembre).

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 septembre.—Température : Hausse de baromètre suivie d'une baisse, vents du nord-est passant au sud-est, temps chaud et clair.

Température du 2 Octobre 1878.

Thermomètre de C. DURAMEL, Opticien.	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin.....	73	22
Midi.....	84	29
3 P. M.....	87	30
6 P. M.....	82	28

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 2 octobre 1878.

Rapport officiel :

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi 58
Nouveaux cas 73
Total des cas jusqu'à cette date... 2,902
Total des décès jusqu'à cette date... 2,955

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de mardi, midi, à mercredi, midi :

James Caruli, 3 ans, Louisiane, Carrollton.
Henriette F. Graves, a. 9 ans, Nlle-Orléans, 412 rue Troisième.
Rév. — Barrett, 45 ans, Canada, couv. Chartres et Ursulines.
Nicholand S. Holmes, 4 ans, Louisiane, Algier.
Sidney Chas. L. Bercier, 21 mois, Nlle-Orléans, rue Galves, près Columbus.
Maggie E. Hughes, 8 ans, Nlle-Orléans, 307 rue Dryades.
Joseph Bernheim, 47 ans, Allemagne, 93 rue Prytania.
Moses Levy, 27 ans, Pologne, 150 rue Chartres.
Bernard Labaneat, 39 ans, France, rue Septième, près St-Patrick.
Emanuel Rannina, 10 ans, Nlle-Orléans, rue Melpomène, près Dryades.
Marie D'Artus, 4 ans, France, près du Louisiana Cotton Factory, troisième district.
Charles Fabrie, 5 ans, Nlle-Orléans, 335 rue Amour.
Darcy E. Doyel, 1 an, Nlle-Orléans, avenue Napoléon, près la rue St-Charles.
Nick Stanter, 8 ans, Nlle-Orléans, coin Huitième et Laurel.
Marguerite Hamett, 62 ans, Irlande, 97 rue Trémé, côté nord.
Julia Ann Marshall, c., coin Franklin et Euphrosine.
Louis Broker, 3 ans, Nlle-Orléans, 3118 rue Franklin, côté sud.
Mme Louise Wermeck, 30 ans, New York, 162 rue Première.
Jules Margue, 39 ans, France, No 188 rue Toulouse.
Laura Lacazagne, 16 ans et demi, Louisiane, coin Dumaine et St Claude.
Mary E. Arnauld, 7 ans et 2 mois, N. Orléans, 1728 rue Priour.
Joseph Daly, 7 ans, N. Orléans. 119 rue Palmyre.
Margaret Ober, 4 ans et demi, N. Orléans, 178 rue Marigny.
John Ebbrote, 8 ans, M. Orléans, près des Casernes.
Charles L. Lehnhard, 36 ans, Maryland, 54 rue Pleasant.
Katie Gardner, 5 ans, N. Orléans, coin Kerlerec et Miro.
Rosa de Roche, 2 ans et demi, Louisiane, Algier.
Jno. P. Pepper, 26 ans, Indiana, Algier.
Henry Mankin, 2 ans, Louisiane, Algier.
Louise A. Congot, 7 ans et 8 mois, Texas, 226 rue Dumaine.
Robert C. Cowper, 2 ans, Nlle Orléans, 453 rue Carondelet.
Mary E. Logan, 3 ans et 2 mois, N. Orléans, rue du Camp, près Marengo.
Lena Urges, 3 ans, Nlle-Orléans.
Annie Hudson, 4 mois, Nlle-Orléans, coin Annonciation et Louisiana Avenue.
Magdalena Lippe, 2 ans et 7 mois, Nlle-Orléans, coin Morales et Enghien.
Francis N. Buhous, 19 ans, Harrisburg, 507 rue Mandeville.
Frank Curnifs, 19 ans, Irlande, 1681/2, rue Constance.
Louis Wilkins, 481/2 ans, Alabama, coin Washington et Camp.
F. W. A. Rantenberg, 26 ans, Allemagne, Hôtel-Dieu.
John Polhman, 21 ans, Nlle-Orléans, coin Baronne et Gen. Taylor.
Jacques Midy, 5 ans, Nlle-Orléans, 340 rue Quartier.
Armand Corien, 9 ans et 5 mois, Nlle-Orléans, 329 Dumaine.
Augusta Wassermanne, 3 ans, Nlle-Orléans, 200 rue Magasin.
Christian Smith, 34 ans, Danemark, 90 rue Baronne.
Margaret Landwehr, 4 ans, N. O., 462 rue Dumaine.
Katie P. Lorch, 4 ans, N. O., 1561/2 rue Cypress.
Henry N. Morris, 22 ans, N. O., rue Neuvième, près Constance.
Emma S. Tsaffe, 1 an, N. O., coin Tricou et Dauphine.
Geo. Bauder, 6 ans, N. O., 92 rue Pleasant.
Maria A. King, 8 ans, N. O., 458 rue Ste Anne.
Stephen Glaviano, 25 ans, Italie, 312 rue Decatur.
E. Moore, 52 ans, coul., Louisiane, 256 rue Calliope.
Albert C. Witt, 28 ans, Allemagne, 309 rue Clara.

Morts à l'Hôpital de Charité.

Burwell A. Bebo, 42 ans.
Wm. Brady, 46 ans.
Steven A. O'Donnell, 24 ans.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité :

Mary Birkin, 19 ans, c.; Nlle-Orléans ; marié ; malade une semaine.
Annie Baker, 11 ans, c.; Louisiane ; rue Bassin, près Gravier ; de Kennerville ; un mois en ville ; malade une semaine.
Robert Hasse, 21 ans; jardinier ; Louisiane ; résidant à Algiers ; du Texas ; arrivé trois ou en ville ; garçon ; malade deux jours.
Thomas Mitchell, 20 ans ; peintre ; Ecosse ; coin Camp et Joséphine ; de New-York ; deux ans en ville ; garçon ; malade un jour.
James Darlington, 36 ans, c.; journalier ; Ohio ; rue Bienville, près Franklin ; de St-Louis ; un mois en ville, garçon ; malade six jours.
Mary Nealey, 19 ans ; Tennessee ; Frison de Parcisse ; de Memphis ; un an en ville ; veuve ; malade une demi-journée.
John Madden, 22 ans; journalier ; Cork, Irlande; sans asile; du chemin de fer Morgan ; huit jours en ville ; malade deux jours.

Renvoyés guéris :

Thomas McKenna, 45 ans.
Joseph Abello, 25 ans.
Maggie Daley, 35 ans.

Paragraphes. — Un comité de la chambre de commerce de notre ville est chargé de solliciter, de l'Etat et du Congrès, des lois qui, tout en naissant le moins possible au commerce, protégeraient la salubrité publique.

—La pharmacie de M. Oscar Robin, angle des rues Ste-Anne et Villeré, a rouvert jusqu'à présent, deux mille prescriptions de la pauvre Howard.

—M. Julien Michel, avocat spécial du jury de police de St-Charles dans l'affaire Valcour St-Martin, a remis au gouverneur la démission de George Essex, shérif de la paroisse.

—Des chinois se font naturaliser à la deuxième cour de district.

—Le douane s'est-elle donné la mission de conseiller toutes les infortunes politiques ?

—Le comité central démocrate de l'Etat est convoqué pour aujourd'hui, à midi. Des questions de la plus haute importance lui seront soumises.

—L'apostolique séculaire de Bienné, le *preacher* de couleur de la paroisse Natchitoches, a, dit-on, refusé nécessité un changement de programme.

—Le commis du chemin de fer nous apprend qu'on a constaté, le 1er octobre, à Donaldsonville, neuf décès causés par la fièvre jaune et cinquante-huit malheureux cas de fièvre.

—Le vapeur Premier, entre Clermont et Collège, est chaque heureuse ; l'état des malades qui s'y trouvent exige cette précaution.

—On parle beaucoup de l'élection de délégués.

—La succession de Christian Roemer, décédé de Marguerite Hayden, fabrique de Pré D. Walsh, sont ouverts à la deuxième cour de district.

—Qui donc avait dit à l'un de nos confrères que les *Nationale* devaient différer, hier, leurs délégués à l'assemblée de paroisse ? Le renseignement était inexact.

—L'interrogatoire de Dawson Jones, jeune homme de couleur, qui est accusé de s'être fait inscrire illégalement sur les livres des électeurs, aura lieu, demain, devant le commissaire Quintero.

—La réunion des membres de la Direction des Ecoles Publiques et Gratuites n'a pas eu lieu hier soir, comme elle était annoncée. Est-il besoin d'en donner la raison ?—pas de quorum.

—Il n'est pas vrai que la fièvre jaune se soit propagée, dernièrement, dans des proportions alarmantes à la Baie St Louis. Nous pouvons dire avec assurance ce que les télégrammes qui ont transmis journellement ici, exagèrent la situation.

—La curiosité de notre *reporter* a été vivement piquée hier soir, à la vue d'un assez grand nombre d'agents de police stationnés à l'angle des rues Poydras et Carondelet, dans le voisinage immédiat du bureau du chef de police. Sa première impression, il l'avoue, a été tout autre qu'agréable : tant d'habits bleus réunis lui rappelant des jours néfastes ; mais il s'est mis en devoir de savoir ce qui se passait, et, après force questions qu'il a faites, il a appris que les Nationaux tiendraient un meeting orageux dans une des bâtisses du Davidson Court, et que c'était pour réprimer tout désordre qu'ils avaient été placés là.

Excellente mesure de prudence, M. le chef, qui vous donne droit à nos félicitations !

Ventes insérites aux bureaux de l'auctioneur des aliénations :

Daniel Lorailla à Louis Meyer, deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Iet compris entre les rues Morales, Urquhart, Adams et Gordon, faisant face à la rue Morales.....$400

Anthony J. Gouila à Alphonse de Perdreauville et al., un morceau de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'Iet compris entre les rues Champs Elysées, Français, Morales et Urquhart, faisant face à la rue Morales; quasi, un lot de terre, dans le même Iet que ci-dessus, faisant face à la rue Urquhart....$2000

Jean B. Cesaret à Mme Camelia Nolblock, deux lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'Iet compris entre les rues Zimpel, Cambronne, Madison et Quatrième, faisant face à la rue Zimpel.....$500

—Dix-neuf décès causés par la fièvre jaune, soixante-quinze nouveaux et treize anciens cas ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

—Les représentants des différentes sociétés de bienfaisance de la ville, adresseront sous peu, au ministre de la guerre et au peuple américain, par l'intermédiaire d'un comité, une lettre dans laquelle ils demanderont des secours pour les indigents.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

VOYAGE DE M. GAMBETTA DANS LA DROME.

Nous résumons le compte-rendu télégraphique de la *République française* :

A Lyon où M. Gambetta est passé hier à 2 heures, une foule considérable s'était portée à la gare où elle a poussé les cris de : "Vive la république !" A Vienne, le conseil municipal était venu saluer M. Gambetta à la station du chemin de fer. M. Gambetta a prononcé quelques paroles de remerciements. A Saint-Rambert, où M. Gambetta n'est arrêté, il a été reçu par MM. Malens, maire, Christophle et Bissy d'Anglas, députés. M. Malens lui adresse quelques mots pour le remercier de sa visite. M. Gambetta prononce une courte allocution, coupée fréquemment par les cris : Vive Gambetta ! Vive la république !" Des délégués de Grenoble viennent l'inviter à se rendre dans leur ville à son retour de Romans.

Toutes les maisons sont pavoisées. Une foule immense garnit les rues où se dressent des arcs de triomphe aux inscriptions patriotiques. La musique accompagne les voitures qui ont peine à avancer. Sur toute la route, même affluence.

On arrive à dix heures à Andancette. Après un morceau de musique joué par la fanfare, M. Fernand Rabotin, maire d'Albon, prononce un discours auquel répond M. Gambetta. Au premier rang des assistants, on distingue MM. Madier de Montjau, Loubet, député, Lamorte, sénateur ; MM. Charles Thomson, préfet de la Drôme ; le maire de Romans, le secrétaire général et les sous-préfets des départements voisins. Les conseillers généraux républicains.

La foule augmente encore. Les acclamations redoublent. Comme à Saint-Rambert, partout des arcs de triomphe où on lit : "Vive Gambetta ! Vive la république !" Les fanfares exécutent la *Marseillaise*.

Une table de cent couverts a été installée chez M. Christophle, sur une terrasse dominant le Rhône. A dix heures et demie, des coups de canon, tirés du haut de la montagne, signalaient l'approche du bateau à vapeur *Gladiateur*, qui est couvert d'une infinité de drapeaux et de banderolles flottant au vent, et qui porte, cette inscription : "Paix, Travail, République."

Plus de 1200 personnes attendent sur le quai M. Gambetta, qui marche en tête du cortège au bras de M. Madier de Montjau, et s'embarque pour Valences.

A Tain, où attendent les conseillers municipaux de Tain et de Tournon, nouvelles acclamations. M. Gambetta monte dans la ville. Foule immense.

A Tournon, les sapeurs-pompiers viennent en devant de lui.

A Valence, la foule est plus compacte que jamais. Le conseil municipal est tout entier au débarcadère. La voiture où M. Gambetta prend place avec MM Madier de Montjau, Malens, Christophle et Richard, se remplit en un instant de bouquets.

En le recevant au débarcadère, le maire de Valence, M. Barnard, lui a souhaité la bienvenue.

M. Madier de Montjau a fait à son tour l'éloge de M. Gambetta et a terminé en lui donnant l'accolade.

"Je suis heureux, dit M. Gambetta, de mettre le pied sur ce sol patriotique, à côté d'un des plus vaillants défenseurs de la république militante. C'est le témoignage de l'union féconde de tous les républicains, union qui permettra de réaliser les progrès et d'obtenir les réformes que la France est en droit d'attendre de la république.

"Je salue ces populations méridionales si vaillantes, si généreuses. Je les remercie de l'accueil enthousiaste qu'elles font, non pas à un homme, mais à l'idée républicaine dont il est un des représentants."

Le soir, au banquet, M. Madier de Montjau prend la parole. Il raconte le voyage depuis Lyon jusqu'à Valence. Il rappelle tous les cris de : Vive la république ! qui ont été proférés, et porte un toast à la république.

M. Madier de Montjau rappelle que deux fois M. Gambetta a contribué au salut de la république. Il a évoqué le spectre de Baudin et s'est dit martyr le voyage. (Si qu'il a fait pendant la guerre tout le monde le sait.) "Il a sauvé l'honneur de la France. Au nom de son pays, au nom de la Drôme, l'orateur le remercie.

M. Madier de Montjau continue :

"Dans la commission des dix-huit, je vous ai vu aussi décidé que les plus décidés. Il a pu s'élever parfois entre nous quelques dissentiments : ils n'étaient pas une preuve de désunion, mais une preuve de la liberté de nos consciences ; c'était encore la république qui tenu nous avions en vue, que nous servions tous en définitive et que chacun de nous croyait la vérité ; mais aux jours de péril nous nous sommes toujours retrouvés plus serrés et plus fermes. C'est pourquoi, quand nous nous rencontrons comme ici aujourd'hui, quand nous parlons les uns des autres, avec une sincérité républicaine, il nous est permis de nous dire en toute franchise nos vœux : Qu'osez-vous espérer contre une telle ligne de bataille ? Je bois à la république, à ses vaillants défenseurs !"

M. Malens a porté un toast aux 363.

Le Progrès de Lyon raconte, en ces termes, une conversation qu'un conseiller municipal, M. Combet, a eue avec M. Gambetta à la gare de Lyon :

M. Combet, conseiller municipal, a remis à M. Gambetta une lettre portant le tribun de prêter à la cause humanitaire de l'amnistie le puissant concours de son autorité parlementaire et de son dévouement.

M. Gambetta a répondu qu'il voulait également l'amnistie : que l'on ne pouvait douter de ses sentiments à cet égard ; mais qu'il croyait que c'était retarder le succès que de réclamer l'amnistie aussi largement ; que, du reste, le sénat était un obstacle insurmontable.

M. Combet.—Nul de nous ne doute, monsieur Gambetta, de vos sentiments relativement à l'amnistie, mais nous trouvons qu'elle tarde trop à être votée, et que, défendue par vous, elle gagnerait des voix, même au Sénat ; peut-être ce dernier vetement-il au moins la commission des poursuites.

M. Gambetta.—Je ne le pense pas. Quoi qu'il en soit, je me blâme pas votre insistance : réclamez ce que vous croyez juste.

M. Combet.—Croyez bien, monsieur, que, malgré nos dissidences apparentes, nous restons unis au fond. Travailleurs partis, nous allons en avant pour éclairer la marche du gros de l'armée républicaine et signaler les périls qui pourraient lui échapper.

Aucun de nous n'est votre ganemi personnel, croyez-le bien ; nous sommes au contraire vos auxiliaires, nous combattons vos enfants perdus.

M. Gambetta.—C'est bien ainsi que je comprends la liberté.

Le chef de la majorité a saisi fort affectueusement la main de M. Combet, qui s'est retiré.

Le Progrès ajoute que, contrairement à l'assertion de la *Décentralisation*, le préfet du Rhône n'était pas à la gare.

—Voici un procédé très curieux, que nous signale un journal de Londres, le *Truth* :

Le maître d'hôtel de Richmond fait figurer sur l'addition remise à ses clients ces mots :

Cygnes..... 1 guinée.

—Mais je n'ai pas mangé de cygne ! s'écria le consommateur stupéfait.

C'est la vue des cygnes qui se baignent dans la pièce d'eau ! dit le garçon. Nous ne comptons pas les cygnes dans la salle qui donne sur le derrière de l'hôtel.

—Combien y a-t-il de sacrements ? demandait l'autre jour un bon curé à un enfant.

—Mais, monsieur le curé, il n'y en a plus.

—Comment ça ? réplique le prêtre.

N'avez-vous pas dit, l'autre jour, que vous portiez les derniers à ma grand mère ?

Voilà un enfant à qui il faudra mettre les points sur les *i*.

Il y a des fascons dans tous les pays, comme le prouve cet anecdote suivante. Nous la trouvons dans le *Journal pour rire* dont le premier numéro vient de paraître au Brésil. La scène se passe en Espagne :

Un Français dit à un compatriote du Cid Campéador ;

—A Paris, il fait souvent si froid que le cognac gèle dans les bouteilles entonnées de punch.

L'Espagnol fit semblant de gober le canard, mais il répliqua aussitôt :

—Cela ne m'étonne pas, car en Espagne l'hiver est bien plus rigoureux. Un soir, me rendant au théâtre, je me rappelle que j'ai oublié de souffler la bougie dans une chambre. Je retourne chez moi, et qu'est-ce que je trouve ? La flamme était gelée.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SECOURS

Pour les Victimes de la Fièvre Jaune à la Nouvelle-Orléans.

Nous accusons réception, avec reconnaissance, des dons suivants depuis notre dernier rapport :

Un ami, pour Mme Barnes.....	10 00
Ed. Hamilton, au Louisiana Oil Works.....	5 00
Du Maire d'Augusta, Georgie, par l'es...	5 00
Par l'entremise du Très Rév. G. A. Beurail, V. G. de Cen'ral Gut Arky, Clerk, par l'entremise de Mgr Th. Véque Quinlan, Mobile.....	100 00
Par l'entremise du Père Kenny, de St. Jean Baptiste, du Père Thomas Brady, pasteur de St. Paul's Church, Portsmouth, Va.	60 50
Du Rév. P. Meyer, pasteur de Lewistown, Maine.....	82 00
De Mgr. Jno. Loughlin, Evêque de Brooklyn, N. Y., 2nd versement.	1,000 00
De L. Mayerotte & Co., 1re rem., par l'entremise de MM. D. Fuijo & Co.	25 00

THOS. LAYTON, Trésorier.

Nlle-Orléans, 2 octobre 1878.

40—Un mot d'avertissement aux voyageurs.—La grande réputation des Hostetter's Stomach Bitters nous met de temps en temps dans la nécessité de rappeler à ceux que cherchent à nous tromper, que l'imitation du dit article est une offense punissable, et nous les prévenons que ceux qui seront surpris à remplir nos bouteilles de seconde main, et à y vendre par gallon et barril ou de quelque manière que ce soit, livrant au public un faux article représentant comme étant notre préparation, seront poursuivis avec toute la rigueur de la loi. La publicité pour la conviction en ce sujet le plus important, nous engage à demander que toutes les bouteilles, cartons et étiquettes, ainsi qu'elle a été établie par une de ces cours lui du Congrès, est : Amende n'excédant pas $1,000, ou un emprisonnement de deux ans ou plus, ou l'amende et l'emprisonnement à la fois." Nous ne manquons jamais de faire condamner.

AVIS AUX MARCHANDS ET AUX ACHETEURS.—Les "Hostetter's Bitters" ne sont jamais vendus dans aucune circonstance vendus en bouteilles sous toutes en bouteilles, avec un timbre de Revenu de l'intérieur finement gravé, couvrant le bouchon de chaque bouteille, attaché aux deux côtés du cou de la bouteille. Tous les "Hostetter's Bitters" qui n'ont pas ce timbre sont contrefaits.

HOSTETTER & SMITH.

Pittsburgh, Pa.

Depuis plus de quarante ans, il est fait usage de deux millions de bouteilles de Hostetter's Stomach Bitters pour les maux d'estomac, de foie, de vessie et de reins, pour la dyspepsie, la constipation, la fièvre et le frisson, le rhumatisme, la goutte, la faiblesse générale et la nervosité. Ceux qui veulent éviter les effets de ces maux devraient essayer ce remède. Il ne coûte que $1 la bouteille.

L'UNION FRANÇAISE.

Comité de Secours.

AVIS IMPORTANT.

Nlle Orléans, 1er octobre, 1878.

A PARTIR de ce jour, toutes les demandes de secours seront reçues au siège de la société No 9 Rue St Louis, de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Les bons de secours ne seront payés que par le trésorier, de midi à 1 heure et de 2 à 4 heures.

Par ordre du comité,
A. GUILLEMET,
Assistant Secrétaire-Trésorier.

2 oct.—10f

L'UNION FRANÇAISE.

MR F. TUJAGUE, Secrétaire-Trésorier du Comité de Secours de l'Union Française, ayant été appelé à New York par des affaires importantes, le comité a chargé M. GUILLEMET de remplir l'intérim durant l'absence de son secrétaire-trésorier.

2 oct.—6f

Retard forcé par les circonstances.

L'éditeur de la publication plusieurs fois annoncée dans l'A BEILLE, sous le titre de *Journal des Familles*, a l'honneur de faire savoir aux personnes qui ont pris des abonnements à ce journal, que des circonstances majeures l'ont arrêté d'une façon aussi inattendue que malheureuse, savoir :

1° De graves blessures, qui l'ont mis en plus grand besoin de repos.

2° L'épidémie actuelle, qui a déjà tué tant de monde et a bouleversé tout dans la ville et a jeté le trouble et le désordre dans toutes les affaires.

Ces deux causes réunies font que le journal ne saurait paraître régulièrement en ce moment.

Ce serait folie que commencer une publication à une époque de désolation comme celle où nous sommes, et il est probable qu'il faudra laisser à d'autres le soin de consoler les affligés, et d'essuyer les lar